

VIH, hépatites, et vous

du 18 au 23 octobre 2010



Focus

Emploi

« VIH, Hépatites et vous » est une enquête biannuelle menée par AIDES. Elle vise à en savoir plus sur les conditions de vie et les besoins des personnes concernées par le VIH et les hépatites virales qui fréquentent l'association.

Ce recueil de données permet d'orienter et d'adapter nos actions de prévention, de soutien et d'accompagnement.

La dernière édition a eu lieu la semaine du 18 au 23 octobre 2010 et, pour la première fois, l'enquête a aussi été diffusée sur Internet.

2356 personnes y ont participé, dont 1067 séropositives au VIH. L'âge moyen des personnes séropositives participant à l'enquête est de 44 ans.

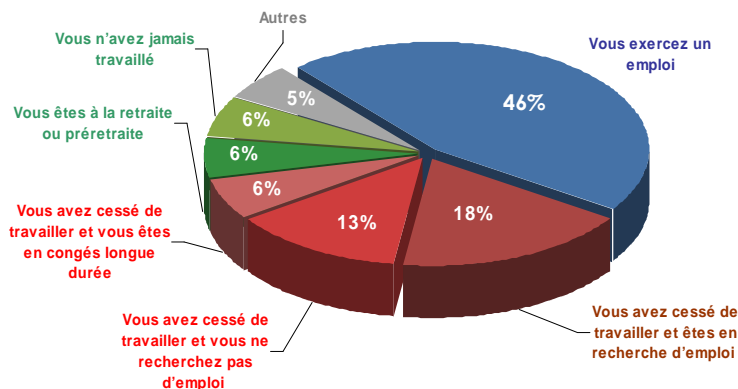
Les personnes séropositives au VIH et l'emploi

Malgré un âge moyen qui révèle une population globale en âge de travailler, on observe un taux de chômage très élevé dans l'échantillon. En effet, moins de la moitié des personnes séropositives au VIH exercent une activité professionnelle (46 %). Néanmoins, il faut noter que les résultats de l'enquête dans son édition de 2005 montraient que seulement 23% des personnes PVVIH travaillaient.

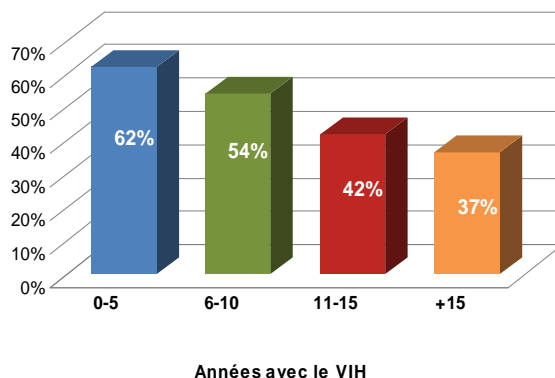
En ce qui concerne les données 2010, plus du tiers des PVVIH a travaillé mais ne travaille plus pour différentes raisons : certaines sont hors de l'emploi, volontairement ou non, d'autres du fait de leur âge (à la retraite ou en pré retraite : 6 %). Une personne sur 6 est privée d'activité de manière involontaire et est demandeur d'emploi (17,8%) tandis que d'autres, probablement en raison de leur incapacité de travail ne recherchent pas d'emploi (13,1 %).

Le taux d'emploi pour les personnes contaminées avant 1997 est beaucoup plus faible que pour les personnes contaminées depuis l'arrivée généralisée des trithérapies (37 % contre 58 %).

Situation générale vis-à-vis de l'emploi des personnes séropositives



Taux d'emploi en fonction du nombre d'années avec le VIH



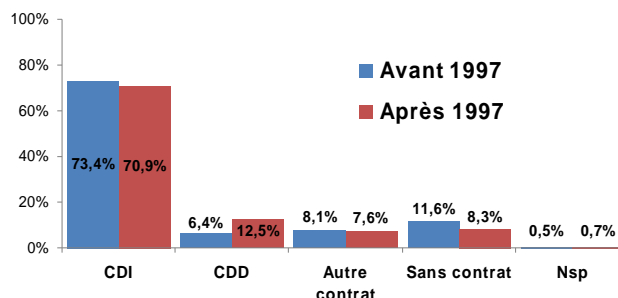
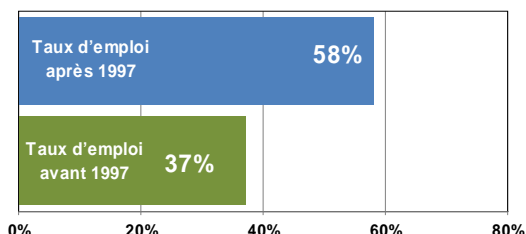
Membre de la Coalition Internationale Sida

Distinction avant et après 1997 (généralisation des trithérapies)

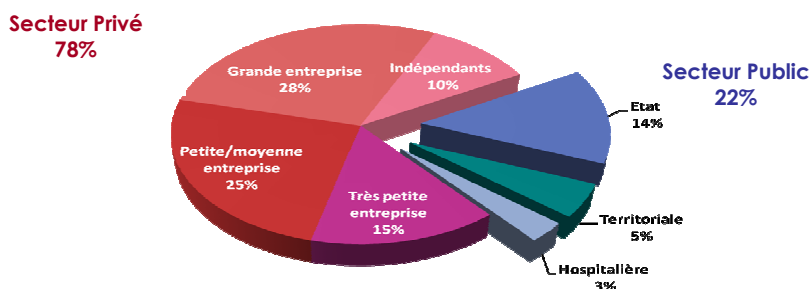
L'ancienneté dans la séropositivité impacte l'accès et le maintien dans l'emploi.

La population contaminée avant les trithérapies a plus souvent un contrat à durée indéterminée (73.4 %) et beaucoup moins souvent un contrat à durée déterminée (6.4 %).

1997, ce dernier pourcentage est le double : 12.5 %. L'ancienneté dans la pathologie n'est sans doute pas la seule explication de cet écart : l'âge peut aussi être un facteur explicatif (plus d'expérience et de qualification).



Dans quel type de structures les PVVIH travaillent-elles ?

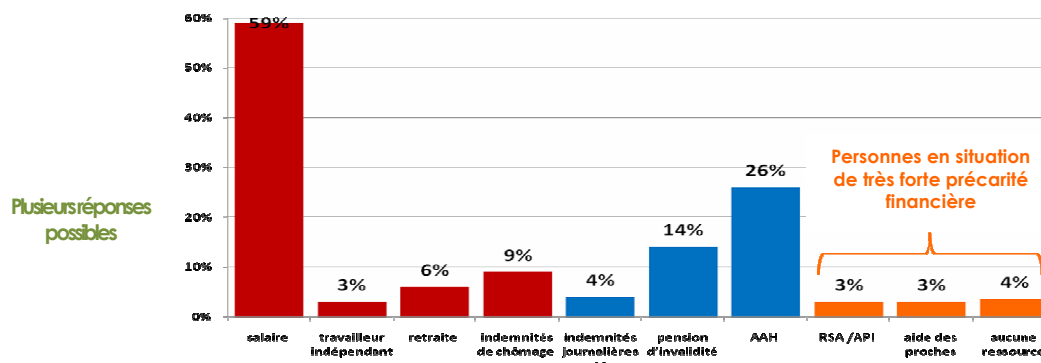


Montant et nature des ressources dont bénéficient les PVVIH

39.5 % des personnes séropositives au VIH et/ou VHB et/ou VHC ont eu moins de 950 euros/mois en moyenne pendant l'année écoulée. Parmi les personnes coinfectées (VIH/VHC) ce pourcentage augmente (52.3 %). La coinfection est ainsi corrélée à la réduction de revenus. Dans tous les cas, une part substantielle est en dessous du seuil de pauvreté (950 euros).

Trois personnes sur cinq bénéficient d'un salaire ou d'un revenu en tant que travailleur indépendant (parfois le salaire peut faire référence au salaire du conjoint(e) ou autres). 6 % déclarent toucher une retraite. Une personne sur 7 bénéficie d'une pension

d'invalidité (ce qui suppose une durée minimale d'activité professionnelle antérieure). Il est à noter que 3 % des personnes séropositives ayant répondu à l'enquête touchent le RSA : ce chiffre met en évidence d'une part, les difficultés d'accès à l'AAH (allocation adulte handicapé) et d'autre part, l'augmentation de la capacité de travail des PVVIH, du fait notamment des progrès médicaux, ce qui les exclut des dispositifs liés au handicap. La proportion des personnes en situation de très forte précarité financière est importante (cumul RSA, aide des proches et absence totale de ressources = près de 10 %).



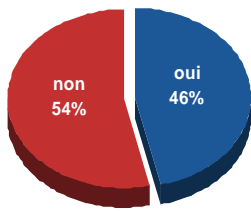
Répercussions de la maladie sur l'emploi et les conditions de travail

Pour ceux qui travaillent, près d'une personne sur deux déclare avoir des difficultés à gérer son emploi en même temps que sa santé. Concernant les arrêts maladies au cours des 12 derniers mois pour une durée de plus 3 mois, les résultats montrent que 7% des PVVIH sont dans cette situation contre 1% des personnes séronégatives.

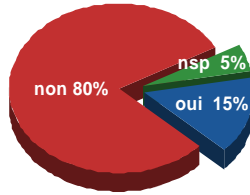
Pour autant, ces difficultés à concilier emploi et maladie se traduisent modérément sur les

options d'organisation du temps de travail. Les dispositifs d'aide de maintien dans l'emploi ne concernent qu'une personne sur 7. Une personne sur 3 bénéficie de la reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH). Le temps partiel thérapeutique concerne une personne sur dix tandis que le temps partiel est subi pour une personne sur 3.

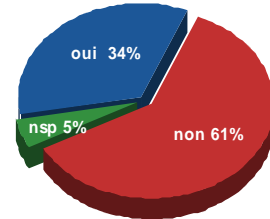
Difficultés perçues dans l'emploi pour raisons de santé



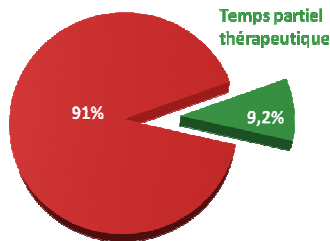
PVVIH ayant bénéficié de dispositifs de maintien dans l'emploi



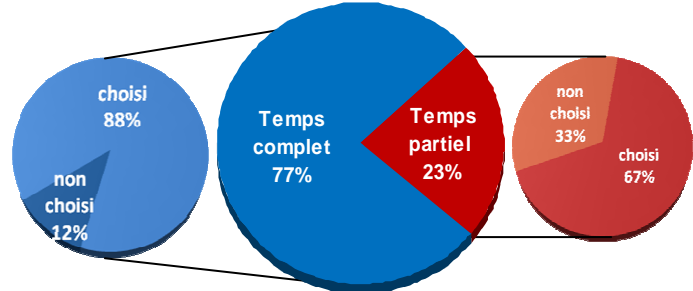
PVVIH ayant la RQTH



Temps partiel thérapeutique pour l'ensemble des PVVIH actives



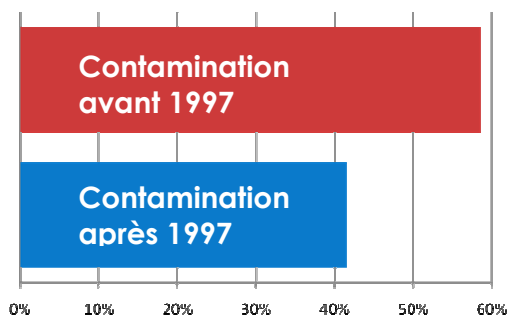
Répartition entre temps complet et temps partiel : choisi ou non choisi



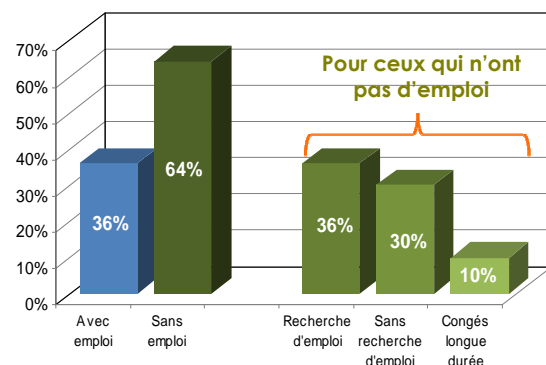
PVVIH ayant la RQTH –reconnaissance qualité travailleur handicapé- (N=304)

Si 46 % des personnes contaminées avant les trithérapies ont une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, elles ne sont que 26 % pour les personnes contaminées depuis l'arrivée des trithérapies (1997). Ce différentiel est à rapprocher de l'âge des intéressés : l'ancienneté dans la maladie et le défaut de prise en charge peuvent inciter à demander la RQTH.

Profils des bénéficiaires de la RQTH



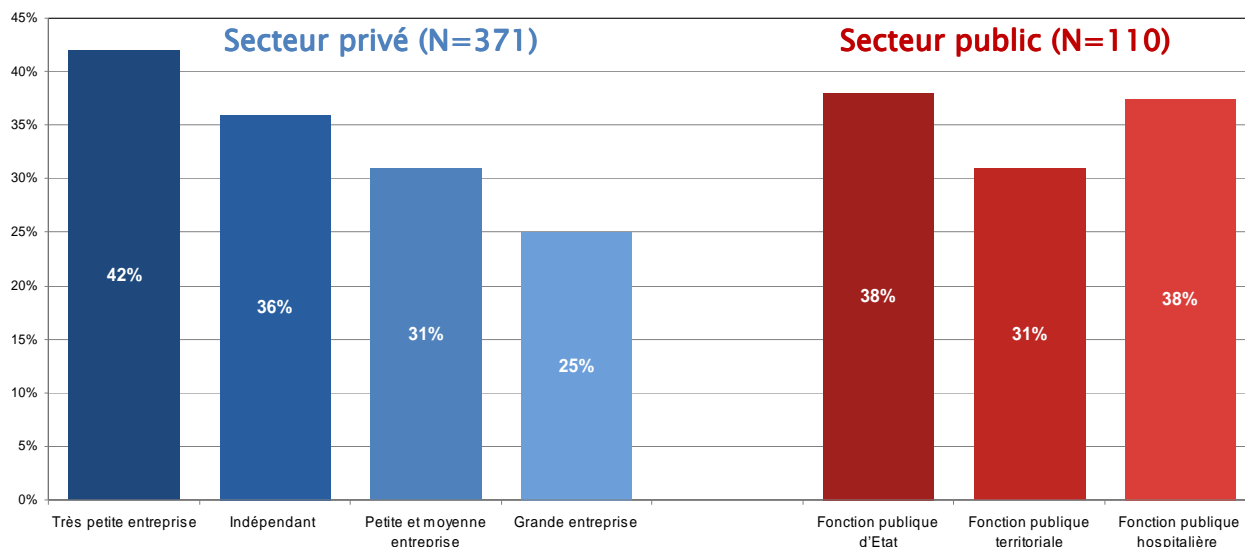
Seules 22 % des personnes ayant un emploi (déclaré ou non) ont la reconnaissance de travailleur handicapé. Plus d'un tiers des personnes ayant la RQTH occupe un emploi, un quart a travaillé et recherche un emploi et une sur 5 a travaillé et ne recherche pas d'emploi.



Des difficultés différentes vis-à-vis de l'emploi en fonction du secteur d'activité

Près d'une personne sur deux déclare avoir des difficultés pour se maintenir dans l'emploi au sein des entreprises (privées et publiques

confondues). Cette difficulté concerne particulièrement les personnes travaillant dans des très petites entreprises.



Conclusion

Cette enquête met en exergue trois points principaux concernant les personnes séropositives au VIH ayant répondu à cette enquête :

- Elles connaissent un faible taux d'emploi, une forte précarité et ont de faibles ressources financières.
- Elles subissent des difficultés dans l'emploi qu'elles aient recours ou pas aux dispositifs d'accès ou de maintien dans l'emploi.
- On peut distinguer deux populations différentes dans leur histoire avec le VIH (contamination après - avant 1997) qui ont potentiellement des besoins différents.

Il est difficile de différencier les causes des conséquences des difficultés des PVVIH dans l'emploi. En tout état de cause, comme pour beaucoup de maladies chroniques, être séropositif ne permet pas un même accès ou maintien dans l'emploi que pour le reste de la population. La question de la personne malade reste un problème majeur à résoudre dans le cadre des politiques de l'emploi.

Pour plus de renseignements sur l'enquête « VIH, Hépatites et Vous ? », vous pouvez vous adresser à Daniela Rojas Castro : drojias@aides.org

AIDES remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à cette enquête.

On tient aussi à remercier Seronet et les autres sites y participant pour leur collaboration avec la passation via Internet de l'enquête.

